



Les Options de Réponse

SÉLECTION DE RÉSULTATS CLÉS PERTINENTS POUR LE PACIFIQUE

Extrait du rapport de synthèse du **Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)** des Nations Unies. Il s'agit du rapport final du sixième cycle d'évaluation du GIEC (AR6), intégrant tous les rapports du GIEC des sept dernières années.



**Les avantages
d'une action immédiate
à l'échelle mondiale
en matière de climat**

incluent la prévention de dommages
futurs et la réduction des coûts
d'adaptation



Des mesures d'adaptation et d'atténuation

pratiques, efficaces et
peu coûteuses peuvent
être prises dès maintenant



Un soutien financier et un transfert de technologie

plus rapides vers les pays et territoires
insulaires du Pacifique sont nécessaires
pour une action accrue



L'efficacité de nombreuses options d'adaptation diminue

à mesure que les
températures augmentent



Réduire le réchauffement à 1,5°C et en deçà de 2°C

nécessiterait une augmentation
exceptionnelle des efforts d'atténuation
au niveau mondial entre 2030 et 2050

Une action précoce en matière d'adaptation et d'atténuation

sera bénéfique à court et à long terme, réduisant les
risques climatiques pour les humains et les écosystèmes

Quelques options de réponse importantes :



Donner accès à
des systèmes d'alerte
précoce ainsi qu'à l'assurance
maladie et météorologique
pour les plus vulnérables



Adaptation des pratiques
agricoles et de la
gestion de l'eau
dans les exploitations



Protéger,
restaurer et réduire
la pollution des océans



Restaurer les
populations
de poisson



Renforcer la protection,
l'hébergement et la relocalisation



Rendre les
systèmes d'infrastructures



Les Options de Réponse



SÉLECTION DE RÉSULTATS CLÉS PERTINENTS POUR LE PACIFIQUE

Extrait du rapport de synthèse du **Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)** des Nations Unies. Il s'agit du rapport final du sixième cycle d'évaluation du GIEC (AR6), intégrant tous les rapports du GIEC des sept dernières années.

Une action précoce en matière d'adaptation et d'atténuation sera bénéfique à la fois à court et à long terme, réduisant les risques climatiques pour les humains et les écosystèmes.¹ Les mesures d'adaptation profiteront aux habitants des îles du Pacifique en réduisant leur vulnérabilité mais elles ne peuvent pas empêcher toutes les pertes et tous les dommages.² Les avantages d'une action climatique mondiale immédiate comprennent la prévention des dommages futurs et la réduction des coûts d'adaptation.³ Il existe des mesures d'adaptation et d'atténuation réalisables, efficaces et peu coûteuses qui peuvent être prises dès maintenant.⁴

RÉPONSES PAR SECTEURS

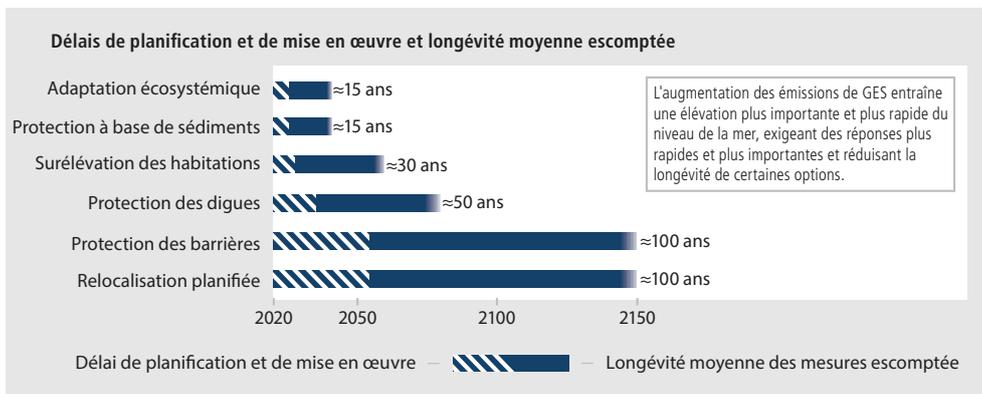
Des transitions urgentes, rapides et profondes dans tous les secteurs et systèmes seront essentielles pour obtenir des résultats ambitieux en matière d'adaptation et d'atténuation.⁵

Océans⁶

Les écosystèmes océaniques peuvent être soutenus par la protection, la restauration, la gestion écosystémique des ressources océaniques et la réduction de la pollution et d'autres facteurs de stress.^{**} La protection et la restauration des écosystèmes côtiers à « carbone bleu » (par exemple, les mangroves, les marais et les prairies sous-marines) pourraient accroître l'absorption et le stockage du CO₂^{*} et protéger contre l'érosion côtière et les inondations.^{***7}

La reconstitution des pêcheries surexploitées ou épuisées peut réduire les effets négatifs du changement climatique sur les pêcheries^{*} et soutenir la sécurité alimentaire, la biodiversité, la santé humaine et le bien-être.^{**}

La réponse à l'élévation du niveau de la mer nécessite une planification à long terme



Adapté du Graphique 3.4, Panel b) – La réponse à l'élévation du niveau de la mer nécessite une planification à long terme

Une élévation plus rapide du niveau de la mer exige des réponses plus précoces et réduit également la durée de vie des mesures. À mesure que l'ampleur et le rythme de l'élévation du niveau de la mer s'accroissent au-delà de 2050, les ajustements à long terme dans certains endroits peuvent dépasser les limites des options d'adaptation actuelles et, pour certains États et Territoires insulaires océaniques et les côtes basses, ils pourraient constituer un risque existentiel.

Adapté du Rapport du GIEC GTII Graphique 8.18.

1 Résumé à l'intention des décideurs (SPM) C.2.1
2 Section du rapport plus longue 4.3
3 SPMC.2

4 SPMC.3
5 SPMC.3
6 SPMC.3.6

7 SPMB6.4
8 Section 3.2
9 Section 3.2

* = degré de confiance moyen
** = degré de confiance élevé
*** = degré de confiance très élevé



GESTION DES RISQUES¹⁰

La gestion des risques de catastrophes, les systèmes d'alerte précoce, les services climatiques et les approches de partage des risques sont d'autant plus bénéfiques qu'ils sont utilisés conjointement. ** Les combinaisons de politiques qui comprennent un accès généralisé aux systèmes d'alerte précoce, à l'assurance météo et maladie ainsi qu'aux filets de sécurité adaptatifs, réduisent la vulnérabilité et l'exposition des systèmes humains. ** Ces politiques doivent garantir que les plus vulnérables puissent recevoir et répondre aux alertes. **

Les risques d'inondation peuvent être réduits en préservant les forêts en amont, en restaurant les zones humides et les rivières, et en planifiant l'utilisation des sols, par exemple en créant des zones non constructibles. * Les systèmes d'alerte précoce peuvent être utilisés conjointement avec des mesures structurelles telles que des digues et sauver des vies. *¹¹

Les risques de migration et de déplacement forcés dus au changement climatique peuvent être réduits grâce à des efforts de coopération internationale visant à améliorer la capacité d'adaptation des institutions et le développement durable. ** Les interventions politiques peuvent supprimer les obstacles et créer davantage d'options pour une migration sûre, ordonnée et régulière qui permette aux personnes vulnérables de s'adapter au changement climatique. **¹²

TERRES ET PRODUCTION AGRICOLE¹³

Le changement climatique et les phénomènes extrêmes qui y sont liés affecteront la productivité agricole future.¹⁴ Les options d'adaptation agricole efficaces incluent : l'amélioration des cultures, l'agroforesterie, l'adaptation communautaire et la diversification. ** La gestion de l'eau à la ferme, le stockage de l'eau et la conservation de l'humidité du sol offrent des avantages économiques, institutionnels et/ou écologiques. **¹⁵ Cependant, l'efficacité de la plupart des options d'adaptation liées à l'eau diminue avec l'augmentation du réchauffement. **¹⁶

Les options de mitigations en Agriculture, Sylviculture et autres Utilisations des Terres (AFOLU) peuvent permettre la réductions et l'absorption d'émissions à grande échelle et profiter également à la biodiversité, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en bois et à d'autres services écosystémiques lorsqu'elles sont mises en œuvre de manière durable. Les exemples incluent : l'arrêt de la déforestation, la conservation des écosystèmes à haute teneur en carbone et une meilleure gestion des forêts et des zones humides côtières. Le reboisement peut augmenter la conversion des terres et introduire des risques pour la biodiversité, la sécurité alimentaire et hydrique, les moyens de subsistance et les droits des populations locales, en particulier si le régime foncier est précaire. **¹⁷

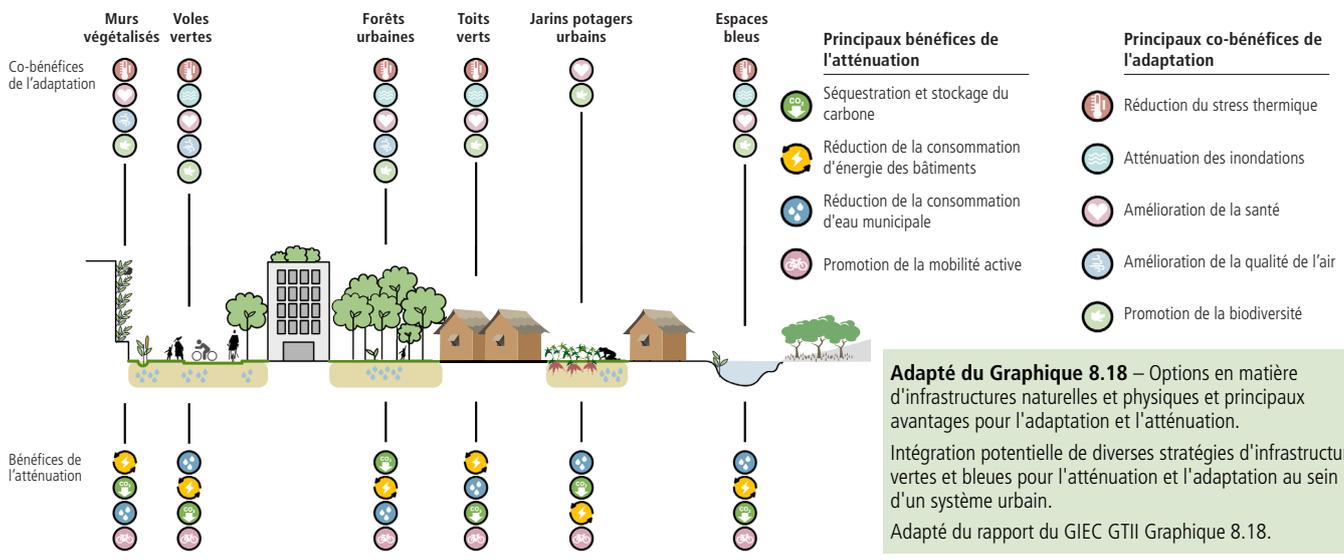
INFRASTRUCTURE ET ÉTABLISSEMENTS¹⁸

Les principaux systèmes d'infrastructure, notamment l'assainissement, l'eau, la santé, les transports, les communications et l'énergie, seront de plus en plus vulnérables si les normes de design ne tiennent pas compte de l'évolution des conditions climatiques. **

L'urbanisation peut être l'occasion de faire progresser le développement à l'épreuve du climat à court terme. ** Les infrastructures naturelles¹⁹ telles que la sylviculture urbaine, les toits verts et la restauration des cours d'eau peuvent atténuer le changement climatique et réduire les risques liés à des événements tels que les vagues de chaleur et les inondations, tout en ayant des effets bénéfiques sur la santé, le bien-être et les moyens de subsistance. * La combinaison d'infrastructures naturelles et physiques²⁰ peut réduire les coûts d'adaptation et contribuer au contrôle des inondations, à l'assainissement, à la gestion des ressources en eau, à la prévention des glissements de terrain et à la protection des côtes. *

La diversification des sources d'énergie via l'éolien, le solaire et l'hydroélectricité à petite échelle peut réduire les vulnérabilités au changement climatique, en particulier pour les pays et territoires insulaires du Pacifique (PICT). **²¹ Toutefois, l'adoption de ces options dans la région pourrait être plus lente en raison des limitations en en matière de financement, de transfert de technologie et de capacité.

Options d'infrastructures naturelles et physiques principaux bénéfices en matière d'adaptation et d'atténuation.



10 SPMC.6.3; Section 4.5.6
 11 SPMA.3.2
 12 Section 4.5.6
 13 SPMC.3.5
 14 SPMA.2.4

15 SPMA.3.2
 16 SPMB.4.1
 17 SPMB.6.4
 18 SPMC.3.4

19 Également appelée infrastructure « verte »
 20 Également appelée infrastructure « grise »
 21 SPMC.3.2

* = degré de confiance moyen
 ** = degré de confiance élevé
 *** = degré de confiance très élevé



SANTÉ ET NUTRITION²²

L'accès universel aux soins de santé est une voie essentielle vers la résilience climatique dans le secteur de la santé.^{**}

L'intégration de la santé dans les politiques relatives à l'alimentation, aux infrastructures et à l'eau serait bénéfique pour la santé humaine.^{***} Les politiques de santé publique visant à améliorer la nutrition, telles que l'assurance maladie et les campagnes de sensibilisation, peuvent influencer la demande alimentaire, réduire le gaspillage alimentaire, diminuer les coûts des soins de santé et contribuer à réduire les émissions de GES.^{**}

Les options d'adaptation qui protègent efficacement la santé humaine sont les suivantes : plans d'action pour la santé dotés de systèmes d'alerte et d'intervention précoces en cas de chaleur extrême et de maladies^{**}, meilleur accès à l'eau potable et protection des systèmes d'eau et d'assainissement contre les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes.^{***}

LES DÉFIS DE L'ADAPTATION

L'efficacité²³ des options d'adaptation connues diminue à mesure que les températures augmentent.^{**} Au-dessus de 1,5°C de réchauffement, de nombreuses options d'adaptation atteignent leurs limites et deviennent moins efficaces.^{**} Par exemple, au-delà de 1,5°C, les ressources limitées en eau douce posent potentiellement de sévères limites d'adaptation pour les petites îles. Moins d'options d'adaptation entraînent plus de pertes et de dommages, en particulier pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Certaines limites d'adaptation ont déjà été atteintes.^{**24} Les foyers en zones côtières basses et les petits agriculteurs ont été confrontés à des limites d'adaptation souples.^{*} Certains récifs coralliens d'eau chaude, zones humides côtières et forêts tropicales ont atteint de strictes limites d'adaptation strictes.^{**25} Même avant d'atteindre ces limites, l'adaptation ne permet pas d'éviter un certain nombre de pertes et de dommages.^{**26}

Les options d'adaptation peuvent avoir des limites strictes et/ou souples. Les limites souples surviennent lorsqu'aucune option d'adaptation n'est actuellement disponible, mais pourrait l'être à l'avenir. Les limites souples peuvent résulter de contraintes financières, de gouvernance ou de connaissances. Il y a des limites strictes lorsqu'il n'y a plus d'autres options d'adaptation disponibles pour réduire les risques.

La plupart des mesures d'adaptation se sont concentrées sur la réduction des risques à court terme, ce qui peut réduire les possibilités d'adaptation transformationnelle.²⁷ Passer d'une adaptation progressive à une adaptation transformationnelle peut aider à surmonter les limites souples de l'adaptation.^{**28} Les actions qui se concentrent uniquement sur les secteurs et les risques ainsi que sur les gains à court terme peuvent également conduire à une mauvaise adaptation²⁹ à long terme. Par exemple, les digues peuvent réduire les impacts à court terme, mais peuvent également augmenter l'exposition aux risques climatiques à long terme.³⁰ Cela peut être évité en pensant aux résultats à long terme et en planifiant des actions qui profitent à de nombreux secteurs et systèmes tout en étant flexibles et inclusives.³¹ Les options comprennent la gestion des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce, les services climatiques et les filets de sécurité sociale appliqués dans plusieurs secteurs.^{**32} Cependant, l'efficacité de l'adaptation pour la réduction des risques climatiques à long terme est inconnue.

Les obstacles qui entravent la mise en œuvre des options d'adaptation dans les secteurs, les régions et les groupes sociaux vulnérables sont notamment le manque de financement (y compris pour la recherche), le manque d'engagement du secteur privé et des citoyens, la lenteur et la faiblesse de l'adoption de la science de l'adaptation et l'insuffisance de la recherche.^{**33} Les financements requis à la fois pour l'atténuation et l'adaptation dans les pays en développement sont restés insuffisants en 2018^{**}, en deçà de l'objectif collectif fixé dans le cadre de l'UNFCCC (Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique) et de l'Accord de Paris pour les pays développés de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.³⁴

Le manque de financements et de cadres politiques ainsi que d'incitations au financement sont les principales raisons de l'insuffisance des mesures d'adaptation et d'atténuation.^{**35} **Un soutien financier plus rapide aux pays en développement, y compris aux PICT, est nécessaire pour renforcer l'action.**^{**36} **L'augmentation des subventions publiques pour l'adaptation et l'atténuation dans les PICT serait rentable et aurait un rendement social élevé en termes d'accès à l'énergie de base.**^{**} Le financement de l'adaptation par le secteur privé peut être encouragé par des entités publiques qui s'attaquent aux obstacles, réels et perçus, en matière de réglementation, de coûts et de marché, par exemple dans le cadre de partenariats public-privé.^{**}

Plus d'informations sur les options de réponse spécifiques par secteur dans les Fiches d'information sur les Impacts, l'Adaptation et la Vulnérabilité : <https://iced.s.anu.edu.au/public-policy-outreach/ipcc-pacific/pacific-factsheets>

* = degré de confiance moyen
** = degré de confiance élevé
*** = degré de confiance très élevé

22 SPMC.3.7

23 L'efficacité fait référence aux effets escomptés ou observés d'une mesure d'adaptation sur les risques liés au climat (Note #42 SPM GTII)

24 SPMA.3

25 SPMA3.5

26 SPMB.4.2

27 SPMA3.3; L'adaptation transformationnelle modifie les attributs fondamentaux d'un système socio-écologique en prévision du changement climatique et de ses impacts

28 Section 3.2

29 SPMB.4.3; La maladaptation est toute action susceptible d'accroître le risque de conséquences négatives liées au climat, notamment via une augmentation des émissions de GES, une vulnérabilité accrue au changement climatique ou une diminution du bien-être (SYR AR5 — Annexe I)

30 SPMB.4.3

31 SPMB.4.3

32 SPMC.3.8

33 SPMA3.5; Section 2.3.2

34 SPMA.4.5

35 SPMC.7

36 Section 3.4.2

